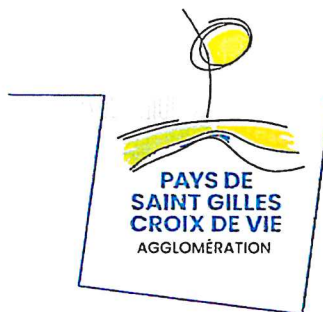




République Française

Département
de la Vendée

Canton de
SAINT HILAIRE DE RIEZ

"PAYS DE SAINT GILLES
CROIX DE VIE
AGGLOMERATION"

Siège :

4 rue du Soleil Levant
CS 63669
85 806 Saint Gilles Croix
de Vie Cedex

Effectif légal du Conseil :
47

Membres en exercice : 47

Membres présents : 28

DELIBERATION
n° 2025 - 04 - 19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
du "Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération"
Séance du 17 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juillet, le Conseil du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, dûment convoqué le 10 juillet, s'est réuni à la Salle Lys de Mer au siège du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération à Givrand, sous la présidence de Monsieur François BLANCHET.

Conseillers communautaires présents : Francine ZIMMERLIN, Séverine BESSONNET LE CLEC'H, Dominique BRET, Thierry BIRON, Dominique MALARY, Thierry FAVREAU, Patricia ROUVREAU, Jean CANTIN, Philippe MOREAU, Stéphane GUIBERT, Muriel HABERT, Laurent DURANTEAU, Christine BERNARD, Isabelle DURANTEAU, Xavier BERNARD, François BLANCHET, Denise RENAUD, Thomas PERROCHEAU, Nicole BOULINEAU, Joël GIRAUDEAU, Jean-Pierre STEPHANO, Vincent PIPAUD, Christine CRESTOIS, Olivier ROBIC, Laurent BOUDELIER, Jean SOYER, Lucien PRINCE, Maryse AUGUIN.

Conseillers communautaires absents et excusés : André COQUELIN, Yann THOMAS, Frédéric FOUQUET, Céline DELOMME, Jean-Baptiste RABINIAUX, Catherine GALAND, Sylvie MORNET, Isabelle TESSIER, Laurent REIGNIEZ, Hervé BESSONNET, Dominique SIONNEAU, Sandra DUBOS, Jérôme MESNARD, Kathia VIEL, Jean-Yves LEBOURDAIS, Jocelyne PICCIONI SERVADEI, Tiphonie JACOMINO, Evelyne CHAUVEL, Valérie VECCHI.

Pouvoirs : Yann THOMAS à Séverine BESSONNET LE CLEC'H / Jean-Baptiste RABINIAUX à Dominique MALARY / Catherine GALAND à Philippe MOREAU / Isabelle TESSIER à François BLANCHET / Jérôme MESNARD à Thomas PERROCHEAU / Kathia VIEL à Christine CRESTOIS / Jean-Yves LEBOURDAIS à Jean-Pierre STEPHANO / Tiphonie JACOMINO à Olivier ROBIC / Evelyne CHAUVEL à Vincent PIPAUD.

Denise RENAUD est désignée secrétaire de séance.

**Modification de la constitution du Groupe Local de
l'Alimentation**

Lors du Conseil Communautaire du 29 février 2024, la Communauté d'Agglomération a adopté son Projet Alimentaire Territorial (PAT), ainsi que son instance de gouvernance, le Groupe Local de l'Alimentation.

Le Groupe Local de l'Alimentation est l'instance de gouvernance collective et participative du PAT du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération. Il rassemble des élus du territoire et des acteurs locaux représentatifs et concernés, directement ou indirectement, par la question de l'alimentation locale.

A la suite de la démission de Madame Sonia CHARLOS de son mandat de Conseillère Municipale à Commequiers en début d'année 2025, il est proposé de mettre à jour la composition du Groupe Local de l'Alimentation présentée dans le tableau ci-dessous. Madame Sonia CHARLOS n'est pas remplacée comme la commune de Commequiers est déjà représentée par Madame Bonneau.

Groupe local de l' alimentation	Collège élus locaux			
	Prénom	NOM	Statut élu	Commune
	Kathia	VIEL	Maire et Vice-Présidente	Saint Hilaire de Riez
	Laurent	BARBEAU	Elu communal	Brem sur Mer
	Christine	BERNARD	Elue communautaire	Givrand
	Marie-Thérèse	BONNEAU	Elue communale	Commequiers
	Jean	BROSSARD	Elu communal	Coëx
	Laurence	CHAILLOU	Elue communale	Brétignolles sur Mer
	Olivier	COSTE	Elu communal	Saint Gilles Croix de Vie
	Antoine	GASNET	Elu communal	Saint Gilles Croix de Vie
	Guylène	GUILBAUD	Elue communale	Saint Maixent sur Vie
	Patrice	GUILBAUD	Elu communal	Saint Maixent sur Vie
	Aline	JOUBERT	Elue communale	Le Fenouiller
	Vincent	PIPAUD	Elu communautaire	Saint Hilaire de Riez
	Lucien	PRINCE	Maire et Vice-Président	Saint Révérend
	Collège acteurs locaux			
	Prénom	NOM	Domaine alimentation	Organisme
	Johann	NOBIRON	Production	Chambre d'agriculture de Vendée - Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles
	Pierre	CANTIN	Production	Chambre d'agriculture de Vendée - Jeunes agriculteurs
	Bernard	PINEAU	Production	Gens du bocage et du marais
	Sophie	BURGAUD	Consommation Distribution	Collectif court circuit nord-ouest Vendée
	Anne-Julie	BROCHET	Distribution Restauration	Chambre des métiers et de l'artisanat de Vendée
	Alexis	GAUTIER	Environnement	Ligue pour la protection des oiseaux de Vendée
	Marie-France	SIMONNET	Environnement	Comité de protection de la nature et des sites
	Gabriel	YAMBA	Social Culture	Comité catholique contre la faim et pour le développement - Terre solidaire

Le Conseil Communautaire,
 Dûment convoqué,
 Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 Vu le Code Rural et de la Pêche Maritime,
 Vu les statuts du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération approuvés par arrêtés préfectoraux n° 2021 DRCTAJ 672 et 673 du 15 décembre 2021,
 Vu la délibération n° 2024-01-01 du 29 février 2024 portant approbation du Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pays de Saint Gilles Croix de Vie,
 Vu la délibération n° 2024-03-03 du 6 juin 2024 portant constitution du Groupe Local de l'Alimentation,
 Vu la démission de Madame CHARLOS du Conseil Municipal de Commequiers,
 Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 24 juin 2025,

Vu le rapport,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

Article unique : de valider la composition du Groupe Local de l'Alimentation, comme présenté au rapport.

Fait et délibéré,
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

La Secrétaire de séance,

Denise RENAUD

Certifié exécutoire par le Président compte tenu :

- de la transmission au contrôle de légalité le : 24 JUIL. 2025
- de la publication sur le site www.payssaintgilles.fr le : 24 JUIL. 2025

Givrand, le 22 juillet 2025

Le Président,

François BLANCHET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : www.telerecours.fr.